

FLEURIEUX-SUR-L'ARBRESLE



RHONE

Délibération du Conseil Municipal du 5 juin 2023

Nombre de Conseillers

En exercice : 19

Présents : 12

Pouvoirs : 3

Votants : 15

Date de Convocation du Conseil Municipal :

30 mai 2023

L'an deux mil vingt trois, le cinq juin à vingt heures trente, les membres du conseil municipal de la commune de FLEURIEUX SUR L'ARBRESLE proclamés élus par le bureau électoral à la suite des opérations de vote du 15 mars 2020, se sont réunis dans la salle du conseil sur la convocation de Monsieur Diogène BATALLA, Maire conformément aux articles L2121-10 et L2122-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Étaient présents : Thomas ALESSI, Diogène BATALLA, Caroline BENOIT-GONIN, Jean-Louis BERGERARD, Nathalie DENIS, Aymeric GIRARDON, Evelyne GIRARDON, Vincent LABOURIER Elvine LEON, Frédérique MOULIGNEAU, Christian PETRINI et Florence RIUS.

Absents excusés : Stanislas BOUCHET (pouvoir donné à Nathalie DENIS), Olivier CHAMBE (pouvoir donné à Aymeric GIRARDON), Baptiste GAUDELUS et Chani PETIT (pouvoir donné à Evelyne GIRARDON).

Absentes : Léa BESSON et Sylvie DESBOURDELLES.

2023-25 Délibération relative au vote d'une subventions à une association en 2023

Rapporteur : Elvine LEON

Véronique BOUCHARD se retire de la séance à 20h49.

Elvine LEON présente la demande de subvention préparée par la MJC Eveux-Fleurioux pour l'organisation du festival Youpitràlala en septembre 2023.

Cette demande a été examinée par le Bureau.

Les dépenses de 10 k€ sont axées sur la rémunération des artistes. Des spectacles de qualité sont proposés avec des prix d'entrée qui souhaitent rester accessible au plus grand nombre. L'organisation du festival est assurée par des bénévoles.

Le Maire salue cette belle réussite multi-associative.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU la demande de subvention de la MJC Eveux-Fleurioux pour l'organisation du festival Youpitràlala ;

VU l'avis favorable du Bureau ;

CONSIDERANT les crédits alloués au chapitre 65 du budget principal de la commune en 2023 ;

ASSOCIATION	2023	2022	2021
MJC Eveux-Fleurieux pour le Youpitalala festival	2 000,00 €	1 000,00 €	1 500,00 €

Après avoir délibéré, les membres du conseil municipal décident à l'unanimité :

- **D'ATTRIBUER** une subvention à la MJC Eveux-Fleurieux en 2023 pour le festival Youpitalala ;
- **DE DIRE** les crédits sont prévus au chapitre 65 au budget 2023.

Le Maire
Diogène BATALLA



La secrétaire de séance
Nathalie DENIS

